
LA NATIVITÉ DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

La Légende dorée - Jacques Voragine - XIII^e s.



La glorieuse Vierge Marie tire son origine de la tribu de Juda et de la race royale de David. Or, saint Mathieu et saint Luc ne donnent pas la généalogie de Marie, mais celle de saint Joseph, qui ne fut cependant pour rien dans la conception de J.-C. C'est, dit-on, la coutume de l'Écriture sainte de ne pas établir la suite de la génération des femmes, mais celle des hommes. Il est très vrai pourtant, que la sainte Vierge descendait de David ; ce qui est évident parce que l'Écriture atteste en beaucoup d'endroits que J.-C. est issu de la race de David. Mais comme J.-C. est né seulement de la Vierge, il est manifeste que la Vierge elle-même descend de David par la lignée de Nathan. Car entre autres enfants, David eut deux fils, Nathan et Salomon. De la lignée

de Nathan, fils de David, d'après le témoignage de saint Jean Damascène, Lévi engendra Melchi et Panthar, Panthar engendra Barpanthar, et Barpanthar engendra Joachim, et Joachim la Vierge Marie. Par la lignée de Salomon, Nathan eut une femme de laquelle il engendra Jacob. Nathan étant mort, Melchi de la tribu de Nathan, qui fut fils de Lévi, mais frère de Panthar, épousa la femme de Nathan, mère de Jacob, et engendra d'elle Héli. Jacob et Héli étaient donc frères utérins, mais Jacob était de la tribu de Salomon et Héli de celle de Nathan. Or, Héli, de la tribu de Nathan, vint à mourir, et Jacob, son frère, qui était de la tribu de Salomon, se maria avec sa femme, suscita un enfant à son frère et engendra Joseph. Joseph est donc par la nature fils de Jacob ; en descendant de Salomon, et selon la loi ; fils d'Héli qui descend de Nathan. Selon la nature, en effet, le fils qui venait alors au monde était fils de celui qui l'engendrait, mais selon la loi, il était le fils du défunt. C'est ce que dit le Damascène. Mais, d'après l'*Histoire ecclésiastique* et le témoignage du vénérable Bède en sa Chronique, comme les généalogies tout entières des Hébreux ainsi que celles des étrangers étaient conservées dans les archives les plus secrètes du temple, Hérode les fit toutes briller, dans l'idée de pouvoir se faire passer pour noble, si, les preuves venant à manquer, sa race était crue appartenir à celle d'Israël. Cependant quelques-uns qu'on appelait seigneuriaux, ainsi nommés à cause de leur parenté avec J.-C. et qui étaient des Nazaréens, donnaient des renseignements comme ils le pouvaient sur l'arbre généalogique de J.-C. et cela, en partie d'après la tradition reçue de leurs agents, et en partie d'après les livres qu'ils possédaient chez eux.

Or, Joachim épousa une femme, nommée Anne, qui eut une sœur appelée Hismérie. Cette Hismérie donna le jour à Elizabeth et à Eliud. Elizabeth donna le jour à Jean-Baptiste. D'Eliud naquit Eminen, d'Eminen naquit saint Servais, dont le corps est en la ville de Maestricht sur la Meuse, dans l'évêché de Liège. Or, Anne eut, dit-on, trois maris, savoir : Joachim, Cléophas et Salomé. De son premier mari, c'est-à-dire de Joachim, elle eut une fille qui était Marie, la mère de J.-C., qu'elle donna en mariage à Joseph, et Marie engendra et mit



au monde Notre-Seigneur J.-C. A la mort de Joachim, elle épousa Cléophaé, frère de Joseph, et elle en eut une autre fille qu'elle appela Marie comme la première et qu'elle maria dans la suite avec Alphée. Marie, cette seconde fille, engendra d'Alphée, son mari, quatre fils, qui sont Jacques le mineur, Joseph le juste qui est le même que Barsabas, Simon et Jude. Anne, après la mort de son second mari, en prit un troisième ; c'était Salomé, de qui elle engendra une autre fille qu'elle appela encore Marie et qu'elle maria à Zébédée. Or, cette Marie engendra de ce Zébédée deux fils, savoir : Jacques le majeur et Jean l'évangéliste. C'est ce qui a donné lieu à ces vers :

*Anna solet dici tres concepisse Marias,
Quas genuere viri Joachim, Cleophas, Salomeque.
Has duxere viri Joseph, Alphoeus, Zebedoeus.
Prima parit Christum, Jacobum secunda minorera,
Et Joseph justum peperit cura Simone, Judam,
Tertia majorera Jacobum, volucremque Johannem ¹.*

Mais ce qui paraît singulier, c'est que la sainte Vierge ait pu être la cousine d'Elizabeth, comme il a été dit ci-dessus. Il est constant qu'Elizabeth fut la femme de Zacharie, qui était de la tribu de Lévi, et cependant, d'après la loi, chacun devait prendre femme dans sa tribu et dans sa famille, et saint Luc assure qu'elle fut de la tribu d'Aaron. Anne, d'après saint Jérôme, était de Bethléem qui appartenait à la tribu de Juda : mais il faut savoir qu'Aaron lui-même et Joiada, son frère, grands prêtres, prirent femme tous les deux dans la tribu de Juda, ce qui prouve que la tribu sacerdotale et la royale furent toujours unies ensemble par des alliances. Bède dit que cette alliance a pu s'opérer dans des temps postérieurs, en faisant passer les femmes d'une tribu

¹ Anne mit au monde trois Marie,

Leurs pères furent Joachim, Cléophas et Salomé.

Elles se marièrent avec Joseph, Alphée et Zébédée.

La première conçut J.-C., la seconde, Jacques le mineur,

Joseph le juste et Jude avec Simon. La troisième eut pour fils Jacques le majeur et le sublime Jean.

Gerson, dans un sermon sur la nativité de la sainte Vierge, cite des vers presque semblables à ceux-ci.



dans l'autre, afin qu'il devînt constant que la bienheureuse vierge Marie, qui descendait de la famille royale, fût alliée avec la tribu sacerdotale. Donc, la sainte Vierge était de l'une et de l'autre tribu tout à la fois : car le Seigneur voulut que ces tribus privilégiées se mêlassent ensemble en raison du mystère par lequel Notre-Seigneur qui devait sortir d'elles, pût s'offrir lui-même pour nous en qualité de roi et de prêtre, afin de gouverner ses fidèles qui combattent dans la milice de cette vie, et afin de les couronner après leur victoire : ce qui est donné à entendre par le nom de Christ, qui signifie oint, parce que, dans l'ancienne loi, il n'y avait que les prêtres, les rois et les prophètes qui fussent oints ; et de là encore nous sommes nommés chrétiens et appelés la race choisie et le sacerdoce royal. Quand on disait que les femmes étaient mariées à des hommes de leur tribu, c'était évidemment afin que le partage des terres ne fût pas détruit. Mais parce que la tribu de Lévi n'avait pas eu de terres à partager comme les autres, les femmes de cette tribu pouvaient se marier avec qui elles voulaient.



Pour ce qui est de l'*Histoire de la Nativité de la Vierge*, saint Jérôme ² dit, dans son prologue, l'avoir lue dans un opuscule, alors qu'il était assez jeune, mais que ce fut seulement de longues années après que sur la prière qui lui en fut faite il la coucha par écrit de la manière qu'il se rappelait l'avoir lue.

² Le récit de saint Jérôme est regardé comme apocryphe par ses éditeurs ; mais il a toujours fait partie des oeuvres de ce père. Il n'est pas étonnant que le bienheureux Jacques ne l'ait pas signalé comme faussement attribué à Jérôme. Quel en est l'auteur ? L'ouvrage était intitulé : *Évangile de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie*. Les traditions qu'il renferme ont été connues, d'après les critiques modernes (Thilo, *Codex Apocryph.*, N. T., prolegom., § 4), par Origène, saint Grégoire de Nysse, Eustache d'Antioche, saint Épiphane, André de Crète, saint Jean Damascène, Photius, et tous les autres auteurs qui viennent après eux. Leurs écrits en font foi. Cette histoire paraît avoir aussi été insinuée par Clément d'Alexandrie, saint Irénée et probablement saint Justin, martyr. (Voyez Ballerini, *Monitum sur un sermon de Jean d'Eubée*).



Joachim donc, qui était de la Galilée et de la ville de Nazareth, épousa sainte Anne de Bethléem. Tous les deux justes et marchant avec droiture dans l'accomplissement des commandements du Seigneur, faisaient trois parts de leurs biens : l'une affectée au temple et aux personnes employées dans le service du temple ; une seconde donnée aux pèlerins et aux pauvres, une troisième consacrée à leur usage particulier et à celui de leur famille. Pendant vingt ans de mariage, ils n'eurent point d'enfants, et ils firent vœu à Dieu, s'il leur accordait un rejeton, de le consacrer au service du Seigneur. Pour obtenir cette faveur, chaque année, ils allaient à Jérusalem aux trois fêtes principales. Or, à la fête de la Dédicace, Joachim alla à Jérusalem avec ceux de sa tribu, et quand il voulut présenter son offrande, il s'approcha de l'autel avec les autres. Mais le prêtre, en le voyant, le repoussa avec une grande indignation ; il lui reprocha sa présomption de s'approcher de l'autel en ajoutant qu'il était inconvenant pour un homme, sous le coup de la malédiction de la loi, de faire des offrandes au Seigneur, qu'il ne devait pas, lui qui était stérile et qui n'avait pas augmenté le peuple de Dieu, se présenter en compagnie de ceux qui n'étaient pas infectés de cette souillure. Alors Joachim tout confus, fut honteux de revenir chez lui, de peur de s'entendre adresser les mêmes reproches par

ceux de sa tribu qui avaient ouï les paroles du prêtre. Il se retira donc auprès de ses bergers, et après avoir passé quelque temps avec eux, un jour qu'il était seul, un ange tout resplendissant lui apparut et l'avertit de ne pas craindre (il était troublé de cette vision) ³ : « Je suis, lui dit-il, un ange du Seigneur envoyé vers vous pour vous annoncer que vos prières ont été exaucées, et que vos aumônes sont montées jusqu'en la présence de Dieu. J'ai vu votre honte, et j'ai entendu les reproches de stérilité qui vous ont été adressées à tort. Dieu est le vengeur du péché, mais non de la nature, et s'il a fermé le sein d'une femme c'est pour le rendre fécond plus tard d'une manière qui paraisse plus merveilleuse, et pour faire connaître que l'enfant qui naît alors, loin d'être le fruit de la passion, sera un don de Dieu. Sara, la première mère de votre race, n'a-t-elle pas enduré l'opprobre de la stérilité jusqu'à sa quatre-vingt-dixième année ? et cependant elle mit au monde Isaac auquel avaient été promises les bénédictions de toutes les nations ? Rachel encore n'a-t-elle pas été longtemps stérile ? toutefois elle enfanta Joseph qui fut à la tête de toute l'Égypte. Y eût-il quelqu'un plus fort que Samson et plus saint que Samuel ? tous les deux eurent pourtant des mères stériles. Croyez donc à ma parole et à ces exemples, que les conceptions tardives et les enfantements stériles sont d'ordinaire plus merveilleux. Eh bien ! Anne, votre femme, vous enfantera une fille et vous l'appellerez Marie. Dès son enfance, elle sera, comme vous en avez fait Vœu, consacrée au Seigneur ; dès le sein de sa mère, elle sera remplie du Saint-Esprit ; elle ne restera point avec le commun du peuple, mais elle demeurera toujours dans le temple du Seigneur, afin d'éviter le moindre mauvais soupçon. Or, de même qu'elle naîtra d'une mère stérile, de même elle deviendra, par un prodige merveilleux, la mère du Fils du Très-haut, qui se nommera Jésus, et qui sera le salut de toutes les nations. Maintenant voici le signe auquel vous reconnaîtrez la vérité de mes paroles ; quand vous serez arrivé à Jérusalem à la porte Dorée, vous rencontrerez Anne, votre femme ; et en vous voyant elle éprouvera fine joie égale à l'inquiétude qu'elle a ressentie de votre absence prolongée. » Quand l'ange eut parlé ainsi il quitta Joachim. Or, Anne tout en pleurant dans l'ignorance de l'endroit où était allé son mari, vit lui apparaître le même ange qu'avait vu Joachim ; et il lui déclara les mêmes choses qu'il avait dites à



³ S. Épiphane, 79, *Hérésie*, n° 5, parle de cette apparition, ainsi que de celle d'Anne.

celui-ci, en ajoutant que, pour marque de la vérité de sa parole, elle allât à Jérusalem, à la porte Dorée où elle rencontrerait son mari qui revenait. D'après l'ordre de l'ange, tous deux vont au-devant l'un de l'autre, enchantés de la vision qu'ils avaient eue, et assurés d'avoir l'enfant qui leur avait été promise. Après avoir adoré le Seigneur, ils revinrent chez eux, attendant joyeusement la réalisation de la promesse divine. Anne conçut donc, enfanta une fille et lui donna le nom de Marie. A l'âge de trois ans, la sainte Vierge fut sevrée, et amenée avec des offrandes au temple du Seigneur. Il y avait autour du temple quinze degrés selon les quinze Psaumes graduels ; car, le temple était bâti sur une montagne, on ne pouvait arriver à l'autel des holocaustes, qui se trouvait en dehors, qu'en montant ces degrés. Quand la sainte Vierge eut été placée sur le premier de tous, elle les gravit sans le secours de personne, comme si elle fût déjà parvenue à un âge mûr et après l'offrande achevée, ses parents laissèrent leur fille dans le temple avec les autres vierges et revinrent chez eux. La sainte Vierge faisait des progrès incessants dans la sainteté, était visitée chaque jour par les anges et jouissait du bonheur d'avoir tous les jours une vision de Dieu. Saint Jérôme, dans une épître à Chromace et à Héliodore, dit que la sainte Vierge s'était tracé pour règle de passer en prière le temps depuis le matin jusqu'à tierce ; de tierce jusqu'à none elle s'occupait à tisser ; et à partir de none elle ne cessait plus de prier jusqu'au moment, où l'ange, qui lui apparaissait, lui donnât à manger.

Quand elle eut atteint l'âge de quatorze ans, le pontife annonça publiquement que les vierges élevées dans le temple, qui avaient accompli leur temps, eussent à retourner chez elles, afin de se marier selon la loi. Toutes ayant obéi, seule la sainte Vierge Marie répondit qu'elle ne pouvait le faire, d'abord parce que ses parents l'avaient consacrée au service du Seigneur, ensuite parce qu'elle lui avait voué sa virginité. Alors le Pontife fut incertain de ce qu'il avait à faire ; d'une part, il n'osait aller contre l'Écriture qui dit : « Accomplissez les vœux que vous avez faits » ; d'une autre part, il n'osait induire une nouvelle coutume dans les pratiques suivies par la nation. Une fête des Juifs étant sur le point d'arriver ; il convoqua alors tous les anciens ; leur avis unanime fut que dans une affaire si délicate, on devait consulter le Seigneur. Or, comme on était en prière et que le Pontife s'était approché pour connaître la volonté de Dieu, à l'instant du lieu de l'oratoire, tout le monde entendit une voix qui disait, que tous ceux de la maison de David qui étant disposés à se marier, ne l'étaient pas encore, apportassent chacun une verge à l'autel, et que celui dont la verge aurait donné des feuilles, et sur le sommet de laquelle, d'après la prophétie d'Isaïe, le Saint-Esprit se reposerait sous la forme d'une colombe, celui-là, sans aucun doute, devait se marier avec la Vierge. Parmi ceux de la maison de David, se trouvait Joseph, qui, jugeant hors de convenance qu'un homme d'un âge avancé comme lui ⁴

⁴ S. Épiphane, 51, Hérésie, X, donne 80 ans à saint Joseph, lors de son mariage.

épousât une personne si jeune, cacha, lui tout seul, sa verge, quand chacun avait apporté la sienne. Il en résulta que rien ne parut de ce qu'avait annoncé la voix divine ; alors le pontife pensa qu'il fallait derechef consulter le Seigneur, lequel répondit que celui-là seul qui n'avait pas apporté sa verge, était celui auquel la Vierge devait être mariée. Joseph ainsi découvert apporta sa verge qui fleurit aussitôt, et, sur le sommet se reposa une colombe venue du ciel. Il parut évident à tous que Joseph devait être uni avec la sainte Vierge. Joseph s'étant donc marié, retourna dans sa ville de Bethléem afin de disposer sa maison et de se procurer ce qui lui était nécessaire pour ses noces. Quant à la Vierge Marie, elle revint chez ses parents à Nazareth avec sept vierges de son âge, nourries du même lait et qu'elle avait reçues de la part du prêtre pour témoigner du miracle. Or, en ce temps-là, l'ange Gabriel lui apparut pendant qu'elle était en prière et lui annonça que le Fils de Dieu devait naître d'elle.

Le jour de la naissance de la sainte Vierge resta pendant un certain temps ignoré des fidèles. D'après le récit de Jean Belet⁵, un saint homme, qui se livrait à une contemplation assidue, entendit, chaque année, le 6 des ides de septembre, au moment de ses prières, la société des anges qui célébraient avec des transports de joie une grande solennité. Et comme il demandait très dévotement qu'il lui fût révélé pourquoi chaque année, c'était seulement en ce jour et non en un autre qu'il entendit cela, il reçut une réponse d'en haut que la glorieuse Vierge Marie était née au monde à pareil jour, et qu'en conséquence il fit connaître aux enfants de la Sainte Église qu'ils eussent à s'unir pour cette solennité à la cour céleste. Or, quand il eut instruit de cela le souverain pontife et les autres et qu'on se fût mis à prier et à jeûner, après avoir découvert la vérité par les écritures et par les témoignages antiques, il



⁵ *Rationale divinatorum officiorum*, cap. CXLIX ; — Honorius d'Autun.

fut résolu que, par tout l'univers, on solenniserait en ce jour, la fête de la Nativité de la Vierge. Autrefois on ne faisait pas l'octave de cette fête, mais le seigneur Innocent IV, Génois d'origine, en institua la solennité. Et en voici le motif : après la mort de Grégoire IX, tous les cardinaux romains s'enfermèrent en conclave pour pourvoir au plus tôt aux besoins de l'Église : mais comme plusieurs jours s'étaient écoulés sans qu'on ait pu s'entendre, et qu'ils étaient en butte aux insultes nombreuses des Romains, ils firent vœu à la Reine du ciel, si, par son secours, ils parvenaient à s'accorder et à s'en aller librement, d'établir pour l'avenir les octaves de sa nativité qu'on avait négligé d'instituer depuis longtemps. Alors ils réunirent leurs suffrages sur le seigneur Célestin, et après avoir été rendus à la liberté, ils accomplirent leur vœu par le seigneur Innocent, car Célestin, ayant survécu peu de temps, ne put l'accomplir par lui-même. Remarquez que l'Église fait la fête de trois Nativités, savoir : de J.-C. de sainte Marie et de saint Jean, qui toutes trois marquent trois naissances spirituelles : avec saint Jean nous renaissions dans l'eau, avec Marie, dans la pénitence, et avec J.-C., dans la gloire. Et comme il faut que la naissance du baptême, comme aussi celle de la gloire, dans les adultes, soit précédée de la contrition, c'est pour cela que ces deux fêtes ont des vigiles : mais comme la pénitence est une vigile tout entière, elle ne doit pas en avoir. Toutes ont des octaves, parce que toutes aspirent à l'octave de la Résurrection.

Un chevalier très vaillant et fort dévot à la sainte Vierge Marie, en allant à un tournoi, rencontra en son chemin un monastère bâti en l'honneur de la Sainte Vierge. Il y entra tout d'abord pour entendre la messe. Mais comme à une messe en succédait une autre, et qu'il ne voulait en laisser échapper aucune, en l'honneur de la bienheureuse Vierge, il se hâta, quand il fut sorti du monastère, d'aller au lieu où se donnait le tournoi. Or, ceux qui en revenaient lui dirent qu'il a lui-même très vaillamment combattu. Comme tous ceux qui se trouvaient là confirmaient cette assertion et acclamaient à l'envi son courage dans la lutte, et qu'en outre, des chevaliers se présentaient à lui en se déclarant ses prisonniers ; cet homme discret comprenant que la courtoise Reine l'avait honoré courtoisement, fit connaître ce qui était arrivé ; il revint au monastère et se voua désormais à la milice du Fils de la Vierge. — Un évêque ⁶ qui avait la bienheureuse Vierge Marie en grande révérence et dévotion, allait par piété, au milieu de la nuit, à une église dédiée en son nom. Et voici que la Vierge des vierges, accompagnée du chœur entier des vierges, vint à la rencontre du prélat ; après l'avoir accueilli avec honneur, elle le conduisit à l'église où il se rendait, en même temps que deux chœurs de jeunes filles chantaient ces paroles :

Cantemus Domino, sociae, caudemus honorera ;

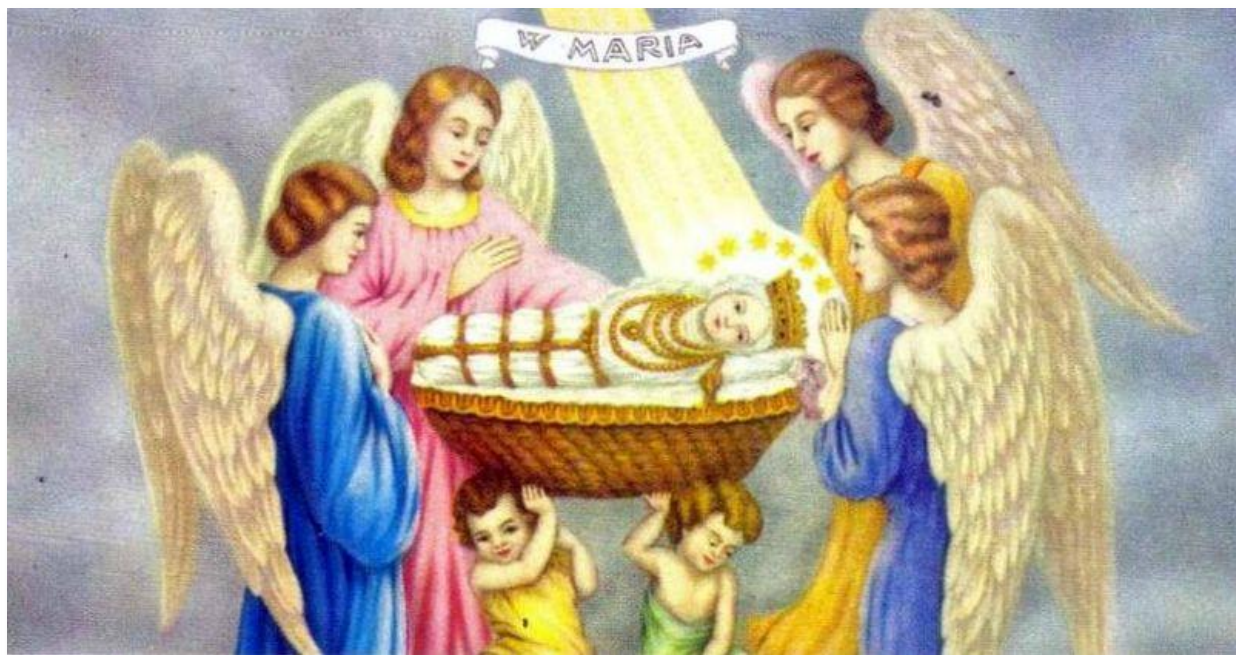
⁶ C'était saint Dunstan de Cantorbéry. Voyez Eadmer : *Vie de ce saint*.

Dulcis amor Christi resonet ore pio ⁷.

Ces vers sont repris et chantés par tout un autre chœur de vierges ; et les premières chantent deux à deux alternativement les deux vers qui suivent :

*Primus ad ima ruit inalna de lace superbus,
Sic homo cum tumuit primus ad ima ruit* ⁸.

Ce fut ainsi que cet évêque fut conduit au milieu de cette procession, jusqu'à l'église ; en même temps deux vierges commençaient le cantique que toutes les autres répétaient.



Une femme, privée de l'appui de son mari, avait un fils unique qu'elle chérissait avec la plus grande tendresse. Or, ce fils fut pris par les ennemis, qui le jetèrent chargé de chaînes dans un cachot. Quand cette mère apprit cela, rien ne put la consoler ni tarir ses pleurs ; elle priait avec importunité la sainte Vierge à laquelle elle était fort dévote, pour la délivrance de son fils. Enfin comme elle voyait qu'elle n'obtenait rien, elle entra seule dans une église

⁷ Chantons, compagnes, chantons la gloire du Seigneur ; que nos pieux accords exaltent le tendre amour de J.-C.

⁸ Le démon superbe tomba le premier au fond de l'abîme du haut de son trône lumineux ; de même le premier homme, que l'orgueil a dompté, a été précipité dans l'abîme.

où était une statue de la bienheureuse Vierge Marie, et là debout devant l'image, elle lui adressa la parole

Bienheureuse Vierge, dit-elle, souvent je vous ai priée pour la délivrance de mon fils, et vous n'êtes point du tout venue au secours d'une mère misérable. J'implore votre protection pour mon fils, et je n'y gagne rien. Eh bien donc ! comme mon fils m'a été enlevé, de même aussi je vous enlèverai votre Fils, et je le tiendrai en otage à sa place. » Et en disant ces mots, elle s'approcha de plus près, et enlevant la statue de l'enfant que la Vierge portait sur son giron, elle s'en alla chez soi, enveloppa l'image du petit enfant d'un linge très blanc, et le cacha dans une armoire qu'elle ferma soigneusement à la clef, heureuse d'avoir un bon otage à la place de son fils. Or, elle le garda avec précaution. Et voilà que la nuit suivante, la sainte Vierge apparut au jeune homme, et après lui avoir ouvert la porte de la prison, elle lui commanda d'en sortir en disant : « Mon fils, tu diras à ta mère de me rendre mon Fils, puisque je lui ai rendu le sien. » Le jeune homme sortit et revint chez sa mère : il lui raconta comment la sainte Vierge l'avait délivré. Cette mère tressaillant de joie prit la statue de l'enfant Jésus, vint à l'église et rendit l'enfant à la bienheureuse Vierge Marie, en lui disant : « Je vous remercie, ma Dame, de m'avoir rendu mon fils unique, maintenant à mon tour je vous rends le vôtre, parce que je confesse avoir recouvré le mien. »

Un voleur se livrait souvent à des actes de brigandage ; mais il avait beaucoup de dévotion pour la sainte Vierge et souvent il la saluait. Une fois, il est pris en flagrant délit de vol et condamné à être pendu. Quand on le pendit, tout aussitôt vint la sainte Vierge, qui, à ce qu'il lui semblait, le soutint en l'air pendant trois jours, en sorte qu'il ne ressentit aucune douleur. Or, ceux qui l'avaient attaché vinrent à passer par là et trouvant le pendu vivant et le visage gai, ils pensèrent que la corde n'avait pas été bien mise ; ils se disposaient à lui couper la gorge avec une épée : mais la sainte Vierge opposait sa main aux coups de ceux qui frappaient ce malheureux sans pouvoir lui faire aucun mal. Mais quand ils eurent appris de la bouche du voleur que c'était la sainte Vierge qui le protégeait de la sorte, ils le descendirent et par amour pour la Vierge, ils le laissèrent s'en aller libre. Alors il entra dans un monastère, où tant qu'il vécut, il resta au service de la mère de Dieu. — Un clerc, plein d'amour pour la bienheureuse Vierge Marie, récitait ses heures sans y manquer. Ses parents étant morts, sans avoir d'autre héritier, lui laissèrent leurs biens. Alors ses amis le poussèrent à se marier et à se mettre à la tête de son héritage. En allant célébrer son mariage, il rencontra en chemin une église et se rappelant ce qu'il avait coutume de faire en l'honneur de la sainte Vierge il entra et se mit à réciter ses heures. Et voici que la sainte Vierge lui apparut et lui dit avec un ton plein de sévérité : « Insensé et infidèle, pourquoi m'abandonnes-tu, moi ton amie et ton épouse ? et pourquoi me préfères-tu une autre femme ? » A ces mots, il fut tout contrit, revint trouver ses compagnons et ne fit rien connaître de ce qui lui était survenu. Mais quand

son mariage eut été célébré, au milieu de la nuit, il quitta tout le monde, s'enfuit de la maison, après quoi entrant dans un monastère, il servit dévotement la bienheureuse Marie. — Le prêtre d'une paroisse, homme d'honnête vie, ne savait pas d'autre messe que celle de la sainte Vierge et il la récitait chaque jour. Il est dénoncé à l'évêque ⁹ qui le mande aussitôt.

Arrivé devant le prélat, il dit qu'il ne sait pas d'autre messe ; alors il est traité durement comme un séducteur, suspendu de son office, et on lui interdit de célébrer dorénavant cette messe.



La nuit suivante la bienheureuse Vierge Marie apparut à l'évêque qu'elle gourmanda beaucoup et auquel elle demanda pourquoi il avait ainsi maltraité son chancelier. Elle ajouta qu'il mourrait trente jours après, s'il ne rendait pas au prêtre ses pouvoirs ordinaires. L'évêque effrayé fit venir le prêtre, lui demanda pardon, et lui commanda de ne célébrer aucune autre messe que celle

de la Bienheureuse Marie qu'il savait.

Un clerc, adonné à la vanité et à la débauche, avait cependant un grand amour pour la mère de Dieu, dont il récitait les saintes heures avec dévotion et joie. Or, il arriva qu'une nuit il se vit traduit au tribunal de Dieu. Alors le Seigneur dit à ceux qui l'entouraient : « Quant à celui qui a les yeux sur vous, décidez vous-mêmes quelle peine il mérite : depuis si longtemps que je le souffre, je n'ai encore trouvé en lui aucun signe d'amendement. » Le Seigneur porta, de l'avis de tous, une sentence de damnation contre lui mais voici que la sainte Vierge se lève et dit à son Fils : « Mon bon Fils, je réclame pour celui-là votre clémence ; mitigez la sentence de damnation que vous venez de porter contre lui : qu'il vive donc par amour pour moi, lui que ses propres

⁹ C'était saint Thomas de Cantorbéry.



pauvres ont conduit à la mort. » Le Seigneur lui répondit : « C'est bien à votre demande que je l'accorde, mais ce ne sera qu'autant que, dès à présent, je verrai qu'il se corrige. » Alors la Vierge se tournant vers lui : « Va, lui dit-elle, et ne pêche plus, de peur, qu'il ne t'arrive pis. » Le clerc, à son réveil, changea de conduite, entra en religion, et finit sa vie dans les bonnes pauvres.

L'an du Seigneur 537, un homme nommé Théophile, dit Fulbert de Chartres ¹⁰, administrait en cilice, sous l'évêque, dont il était le vidame, les biens de l'Église avec tant de prudence, que tout le peuple le proclama digne de l'épiscopat à la mort de son maître. Mais comme il se contentait de son vidame, il aima mieux qu'un autre fût ordonné à sa place. Cependant il fut déposé malgré lui de sa charge par le successeur, et tomba dans un si grand désespoir que, pour recouvrer sa dignité, il demanda conseil à un juif qui était magicien.

Celui-ci appela donc le diable qui vint aussitôt. Alors Théophile, par l'ordre du démon, renia le Christ et sa mère, renonça à faire profession de la religion chrétienne, écrivit, de son propre sang, l'acte de sa renonciation et de son abnégation, le scella ensuite de son sceau, le donna tout scellé au démon, et se lia ainsi à son service. Or, le lendemain, par l'artifice du démon, Théophile recouvre les bonnes grâces de l'évêque et est rétabli dans sa dignité. Rentré enfin en lui-même, il gémit beaucoup de son crime et eut recours de tout coeur à la glorieuse Vierge, afin qu'elle vînt à son aide.

Une fois donc la Bienheureuse Marie, dans une vision, lui reprocha son impiété, et lui commanda de renoncer au diable. Ensuite elle lui fit confesser J.-C., Fils de Dieu, ainsi que tout ce qui est proposé à croire en chrétienté. De cette manière il recouvra les bonnes grâces de son Fils et les siennes. Pour preuve que son pardon lui avait été octroyé, elle lui apparut une seconde fois, et lui rendit l'acte qu'il avait souscrit au diable, en le posant sur sa poitrine, afin qu'il n'eût plus à craindre d'être l'esclave de Satan, mais qu'il eût la joie d'avoir été libéré par la Vierge.

Quand Théophile eut reçu cet acte, il fut rempli de joie, et en présence de l'évêque et de tout le peuple, il rapporta ce qui lui était arrivé. Tous en furent dans l'admiration et adressèrent des louanges à la glorieuse Vierge. Trois jours après Théophile reposa en paix. — Au près de Laon ¹¹, vers l'an du Seigneur 1100, un homme et une femme avaient une fille unique qu'ils donnèrent en mariage à un jeune homme. Par amour pour leur fille, ils gardaient avec eux leur gendre à la maison. Or, la mère de la jeune personne avait, par amour pour sa fille, tant d'égards envers le jeune homme, que l'amour de la jeune

¹⁰ Sermon IV ; — saint Pierre Damien, Sermon I.

¹¹ Pierre Canis, *De Deipara Virg.*, l. V, c. XX ; — Sigebert, Chronique ; — Guibert de Nogent.



femme pour son jeune époux n'était pas plus grand que celui de la belle-mère pour son gendre. Alors les gens malicieux se mirent à dire que la mère ne se comportait pas ainsi à cause de sa fille, mais que c'était pour se mettre à sa place. Cette imposture affreuse ébranla l'esprit de cette femme, et dans la crainte d'être le sujet des moqueries du public, elle s'adresse à deux paysans à chacun desquels elle promet 20 sols s'ils veulent étrangler son gendre secrètement. Un jour donc elle les enferme dans son cellier, elle a l'adresse de faire aller son mari ailleurs, et envoie sa fille dehors. Alors le jeune homme, par l'ordre de sa dame, entre dans le cellier pour aller chercher du vin ; aussitôt il est étranglé par les larrons. A l'instant la belle-mère le porte dans le lit de sa fille et le couvre de ses habits comme une personne qui dort. Le mari et sa fille étant rentrés, et s'étant assis à table, la mère dit à sa fille qu'elle aille éveiller son mari et lui dire de venir se mettre à table. L'ayant trouvé mort, elle l'annonça à l'instant ; toute la famille se lamente ; cette femme homicide paraît affligée et se lamente avec les autres. Enfin, elle gémit singulièrement du crime qu'elle avait commis, et déclara tout exactement à un prêtre. Quelque temps après, un différend s'étant élevé entre la femme et

le prêtre, celui-ci accuse l'autre de l'homicide du gendre. Ceci vint à la connaissance des parents du jeune homme. La femme est traduite devant le juge qui la condamne à être brûlée. Quand elle vit que sa fin approchait, elle se tourna vers la sainte Vierge, entra dans une de ses églises, et se prosterna toute en pleurs pour faire sa prière. Un instant après, on la force de sortir ; elle est jetée dans un grand feu, et tout le monde la voit debout, au milieu des flammes qui la respectent et la laissent saine et sauve. Mais les parents du jeune homme pensant que le feu était maigre, courent chercher du bois et le jettent dans le foyer. Quand ils virent qu'elle n'en souffrait pas plus, ils se mirent à la harceler avec des lances et des haches. Alors le juge, qui était présent, fut tout stupéfait, et les empêcha de tourmenter ainsi cette femme, qu'il considéra de près et sur laquelle il ne remarqua aucune trace de brûlure, et ne trouva que les blessures produites par les lances. Ses parents l'ayant ramenée à la maison, la ranimèrent avec des bains ; mais Dieu, qui ne voulait plus lui laisser endurer les soupçons des hommes, lui reprit la vie trois jours après, sans qu'elle cessât de louer la Vierge. (Guibert de Nogent.)

